

Réf: Dossier N° 145051

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CABINET DENTAIRE MARIE VICTOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX
ANGRE 22è ARRDT PRES DE LA SODECI, Lot 3384 J, Ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET DENTAIRE MARIE VICTOIRE »

Objet : LA DENTISTERIE

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX
ANGRE 22è ARRDT PRES DE LA SODECI, Lot 3384 J, Ilot 272

Dirigeant(s) : Mme YAO EPSE GADOU DJENEAN YOLANDE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05540 du 07/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°45175/GTCA/RC/2022 du 07/10/2022

